



## Saisie bancaire pour amendes qui ne m'étaient pas destinées

-----  
Par mallaury37800

Bonjour,

J'ai vendu ma voiture il y a plus de 2 ans et l'acheteur n'a jamais fait la carte grise. J'ai reçu à plusieurs reprises des appels de la gendarmerie me prévenant que la voiture était mal stationnée, je les ai plusieurs fois prévenu que je l'avais vendue et j'ai fourni tous les justificatifs à la préfecture pour prouver que je n'en étais plus le propriétaire.

Malgré cela, des amendes pour stationnement gênant ont été envoyées à mon ancien logement (que je n'ai jamais reçues donc jamais contestées, je l'ai appris récemment), elles ont été majorées et j'ai été récemment saisi sur mon compte bancaire de 825 euros.

J'ai été voir la gendarmerie qui ne peut rien faire et la préfecture non plus, je ne sais plus vers qui me tourner pour récupérer mon argent sachant que l'actuel propriétaire de la voiture commet des infractions et que c'est moi qui paye les conséquences !

Merci d'avance pour ceux qui pourront m'aider et me dire quelle démarche je dois faire.